



A RENDRE A SON PROFESSEUR DE PREPA PHYSIQUE (MUSCULATION)

AVANT LE 13 OCTOBRE 2023

◆ FRAIS D'INSCRIPTION

- Un chèque de 500 euros à l'ordre de l'agent comptable du Lycée de la Matheysine (possibilité de faire 2 chèques pour encaissement différé en octobre et novembre).
- Un chèque de 25 euros à l'ordre de l'association sportive du Lycée La Matheysine.

Ecrire nom prénom et classe au dos des chèques et dates d'encaissement souhaitées.

◆ FORFAITS DE SKI

Une carte saison 2023-2024 Alpe d'Huez grand domaine ski sera commandée et subventionnée par la Région pour les élèves qui en feront la demande. Vous devez :

- Confirmer votre commande sur la feuille « informations diverses » jointe à ce courrier.
- Joindre une photo d'identité (nom et prénom au dos).
- Rapporter votre ancienne carte annuelle ALPE D'HUEZ (SATA) ou OZ-VAUJANY (SPL). Si vous n'en avez pas, une caution de 2€ vous sera demandée lors de la distribution de la carte au lycée.

ATTENTION : Pour les élèves licenciés dans les clubs de l'Alpe d'Huez, Vaujany et les 2 Alpes ne demandez pas de carte au lycée si votre club vous en fournit une comprise dans votre adhésion. **Renseignez-vous auprès de vos clubs pour ne pas qu'une double commande soit effectuée.**

Pour information, la carte saison que le lycée fournit ne permet aucun accès aux 2 Alpes.

◆ Certificat médical à prévoir.

Pour information, les élèves qui vont passer le test technique cet hiver (élève de 1^{ère} et de Term qui n'ont pas eu le TT), vont devoir fournir un certificat médical avec attestation de « **NON CONTRE-INDICATION A LA PRATIQUE EN COMPETITION ET A L'ENSEIGNEMENT DU SKI ALPIN** ». Ce certificat sera demandé lors de l'inscription individuelle sur le site « GEPFO MONTAGNE ». Pensez à prendre rdv chez le médecin prochainement, les inscriptions devront être impérativement validées **avant la fin du mois d'octobre (la date précise n'est pas encore connue).**